

Monsieur Eric WOERTH  
Ministre du Budget, des Comptes Publics,  
de la Fonction Publique et de la Réforme de  
l'Etat  
139 rue de Bercy  
75012 PARIS

Vitry-le-François, le 4 Janvier 2010

EP/CM/09/408

Monsieur le Ministre,

Je souhaiterais tout particulièrement attirer votre attention sur les conséquences du *Décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique* sur le concours d'ingénieur territorial mention urbanisme.

En effet, en réservant l'accès du concours d'ingénieur territorial mention urbanisme aux seuls titulaires d'un diplôme d'ingénieur, d'un diplôme d'architecte, d'un diplôme de géomètre-expert DPLG ou d'un diplôme au moins de niveau bac + 5 à caractère technique et/ou scientifique, ce concours n'est plus accessible aux titulaires de diplômes d'Instituts d'Etudes Politiques ou d'Universités et ce même si ces diplômes préparent aux fonctions d'urbanisme.

Ainsi, les titulaires des diplômes d'Instituts d'Etude Politique ou d'Université souffrent d'une perte importante de débouchés et les personnes titulaires de ces diplômes qui travaillent déjà dans des services d'urbanisme de collectivités avec un statut de contractuel ne peuvent accéder à ce concours.

Enfin, il ne me semble pas opportun de priver les collectivités des compétences de ces diplômés, professionnels de l'analyse et de la prospective territoriale, du renouvellement urbain et de la gestion des opérations de la politique de la ville, notamment, alors que l'urbanisme est en plein essor.

Aussi, vous serait-il possible de bien vouloir me préciser si une évolution réglementaire est envisagée pour permettre aux titulaires de diplômes universitaires d'urbanisme de se présenter au concours d'ingénieur territorial mention urbanisme ?

Vous remerciant d'avance de l'intérêt que vous porterez à cette requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

**Charles de COURSON**